

Le pôle Immobilier du Groupe SATEC est reconnu pour son expertise par les professionnels de ce secteur.

Missions

- Analyser vos risques et besoins liés à la gestion des patrimoines immobiliers
- Consulter l'ensemble des assureurs
- Vous accompagner dans chaque étape de la gestion de vos contrats et dans le suivi de vos sinistres

Nos domaines d'intervention et expertises

- Administrateurs de biens
- Syndics de copropriété
- Gérants de patrimoines immobiliers
- Propriétaires bailleurs - Institutionnels
- Résidences de services
- Marchands de biens
- Agents immobiliers

Nos atouts

- Analyse et élaboration de solutions d'assurance sur mesure
- Placement de vos assurances auprès de compagnies d'assurance reconnues et pérennes ; spécialistes de l'assurance des patrimoines immobiliers
- Optimisation de vos budgets d'assurance
- Chargé de clientèle dédié spécialiste de l'assurance immobilier
- Partenariats privilégiés avec des réseaux d'experts nationaux s'engageant sur une charte qualité et service, et permettant une fluidité des missions d'expertise
- Équipes composées d'experts
- Accompagnement dans la mise en place des chartes Prévention (formations, conseils)
- Suivi précis de vos dossiers sinistres et indemnisations répondant à vos attentes
- Outils statistiques et de reporting correspondants à vos besoins
- Mise à disposition d'un système de gestion Extranet dédié, permettant de déclarer et de suivre vos dossiers sinistres en temps réel.

Nos solutions

Notre expertise nous permet de vous apporter des solutions d'assurances adaptées à vos besoins, mais aussi de gérer des flux importants de sinistres en préservant une gestion fluide et efficace.

■ Liées à vos activités

- _ Multirisques immeubles
- _ Multirisques Propriétaires Non Occupants
- _ Garantie Loyers Impayés et Risques Locatifs (carences et vacances locatives)
- _ Protection juridique
- _ Assurances construction
(Dommages Ouvrage, Tous Risques Chantiers, RC maitres d'ouvrage, RC et CNR)

■ Liées à vos obligations d'assurance

- _ Responsabilité civile professionnelle (Loi Hoguet, ...)
- _ Garantie financière

■ Indemnisation

- _ Règlement des sinistres toutes branches par des gestionnaires spécialisés
- _ Désignation d'experts spécialisés et suivi des expertises
- _ Délégations importantes de gestion et de règlements sinistres accordées par les compagnies d'assurance permettant de régler 90% des dossiers sinistres
- _ Recours : gestion des recours y compris sous franchise
- _ Points réguliers avec le client sur le suivi des sinistres

Notre expertise à votre service

N'hésitez pas à nous solliciter pour un rendez-vous et rencontrer l'un de nos conseillers spécialiste de l'immobilier.



COURTIER EN ASSURANCES

Groupe SATEC - 24, RUE CAMBACÉRÈS – 75413 PARIS CEDEX 08 – TÉL. 01 42 80 15 03 – FAX 01 42 80 59 32
SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance
RCS PARIS 784 395 725 – Registre des Intermédiaires d'Assurance n°07000665 - Site orias : <http://www.orias.fr>
Sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09.
TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725
POUR LE PLACEMENT DE VOS RISQUES, LE GROUPE SATEC SELECTIONNE LES COMPAGNIES LES PLUS COMPETITIVES
www.satecassur.com - www.assurermonbateau.com